

ble sénateur a dit. Il faut qu'il soit bien compris que la preuve opposée a été fournie par les témoignages des parties à l'action, l'intimée et les co-défendeurs. Nous avons tous entendu les dires des personnes qui croient qu'un co-défendeur a droit—comme on l'a dit du Prince de Galles dans l'affaire Morduant—de venir devant la cour et de se parjurer comme un monsieur. Nombre de gens pensent qu'il est bien d'en agir ainsi. Nous avons vu faire cela bien souvent par des co-défendeurs, et qu'avons-nous constaté ensuite ? Il y a deux ans, dans une cause de Montréal, un homme jura que jamais de sa vie il ne s'était trouvé seul avec la dame en cause—ce qui était contredit par les serments formels d'autres témoins. Trois semaines plus tard, il était marié avec la femme avec laquelle il avait été accusé d'avoir des relations illégitimes, aux Etats-Unis.

L'honorable M. WILSON : Le fait qu'il avait vécu avec la femme comme son mari constitue-t-il une preuve qu'il avait commis l'adultère ?

L'honorable M. KIRCHHOFFER : Je mentionne ce fait pour montrer qu'il ne faut accepter qu'avec hésitation les témoignages des parties, en ce qui les concerne elles-mêmes. Dans la cause actuelle, nous avons d'un côté une preuve absolument indépendante. Parce qu'un homme est commis de buvette, ce n'est pas une raison de conclure qu'il est parjure.

Il n'y avait pas un homme parmi les témoins qui ont paru pour le requérant, qui eût raison de rendre un témoignage contraire à la vérité. D'un autre côté, le co-défendeur est toujours anxieux de se disculper, surtout si c'est un jeune et un nouveau marié. Madame Hadley est une jeune femme intelligente et très bien douée. Elle a rendu elle-même témoignage en sa faveur.

On a beaucoup appuyé sur le fait que Hadley ne s'est pas préoccupé de l'inconduite de sa femme jusqu'au jour où le procès en divorce commença. En règle générale, on sait que toute la population d'une ville est renseignée sur ces choses-là avant que le mari les apprenne. En règle générale, il est le dernier à les apprendre. Il a du respect pour sa femme et il ne sait rien quand tout le monde sait déjà. Ce qui révéla l'affaire à Hadley, c'est qu'il trouva

Hon. M. KIRCHHOFFER.

dans sa chambre à coucher des boucles de jarrettières portant les initiales de Campbell. Il interrogea sa femme à ce sujet, et voici une explication qu'elle a donnée de l'intimité qui existait entre elle et Campbell. Les dépositions sont comme suit :

Q. Que dites-vous de l'intimité qui existait entre vous et Campbell pendant que vous étiez à Brandon ? Quelle était sa nature ?—R. Eh bien, M. Bethune, pour vous répondre suivant ma manière de parler, M. Campbell semblait être le seul homme à Brandon qui m'intéressât.

Q. Que voulez-vous dire par là ?—R. Bien, je suis allée à son magasin un jour et il me dit que je lui faisais penser à une grande actrice qui menait une vie double, et comme M. Hadley et moi avions eu quelques différends, je commençai à pleurer dans le magasin même, et je racontai à M. Campbell quelques passages de ma vie, et il parut me comprendre, et M. Campbell était vraiment un homme supérieur, et un gentilhomme, et un homme honorable, en autant que je le connaissais, un homme tel, je pourrais le dire, que je me suis trouvée mieux et non plus mal d'avoir connu.

On la questionna aussi au sujet de Maurice Parks :

Q. Vous avez entendu aujourd'hui certains témoignages au sujet d'un homme nommé Maurice Parks ?—R. Bien, oui.

Q. Connaissiez-vous Maurice Parks ?—R. Non, monsieur, pas que je sache.

Q. Avez-vous déjà connu un homme qui s'appelait Maurice Parks ?—R. Si je voyais sa photographie, je pourrais dire : J'ai vu cet homme ou je connais cet homme, mais au meilleur de ma connaissance en ce moment je ne le sais pas.

Q. Vous ne connaissez aucun homme du nom de Maurice Parks ?—R. Non, M. Bethune. Je ne connaissais pas cet homme, Foster, qui était ici aujourd'hui. Je ne l'ai jamais vu, au meilleur de ma connaissance, avant aujourd'hui.

Q. Vous ne l'avez jamais vu ?—R. Non, monsieur, pas au meilleur de ma connaissance.

Et un peu plus loin, on lui demanda :

Q. Et vous jurez que vous ne connaissez personne du nom de Maurice Parks ?—R. Oui, je le jure.

Un peu plus loin, nous avons la preuve de son intimité avec le nommé Campbell, par une question au sujet des jarrettières qu'il lui donna.

Q. Quelles sont les initiales de Campbell, savez-vous ?—R. W. M. Campbell.

Q. N'avez-vous jamais porté des boucles de jarrettières marquées W. M. C. ?—R. Oui, monsieur.

Q. Où les aviez-vous prises ?—R. Bien, je les avais eues de M. Campbell.

Q. Vous voulez dire que vous les aviez reçues en cadeau ?—R. Non, pas précisément. M. Campbell me montra ces jarrettières un jour dans son magasin, ne portant pas d'initiales, et il me dit qu'il allait les donner à une cer-